L'ECHO BEGADANAIS

LE MAGAZINE DE MA COMMUNE

Numéro 31

BEGADAN
Mon village !

SOMMAIRE :

Le mot du Maire

CONSEIL MUNICIPAL
Extrait de la séance du13/04/22
Extrait de la séance du 18/05/22
Extrait de la séance du 29/06/22
Extrait de la séance du 14/09/22

VIVRE ENSEMBLE

À l'École :
Kermesse de fin d'année
Rentrée 2022
Accueil périscolaire
Sécurité aux abords de l'école

Manifestations passées
Les Echappées Musicales
Fête de la Saint-Jean
Fête du 14 juillet
Fête du Port de By
Forum des associations

Manifestations à venir
Cérémonie du 11 novembre
Loto Téléthon 2022
Vœux de la municipalité

ACTUALITES
Vitesse excessive
Interdiction dépôt d'ordures
Projet diminution éclairage public

PRATIQUE
Camion poissonnier
Calendrier des lotos

Publication : Mairie
Rédaction : commission communication
Impression : SCOP PUB ADHESIVE Lesparre
Tirage : 500 exemplaires

Bégadanais, Bégadanaises, Chers amis,

Nous nous retrouvons à travers ce bulletin municipal pour vous faire partager la vie de la commune. Je vous quittais lors du précédent numéro en vous souhaitant de bonnes vacances à tous et j'espère que vous avez pu profiter de bons moments de découverte et de partage en famille et entre amis.

L'été que nous avons traversé s'est révélé exceptionnellement chaud, caniculaire par période et en grand déficit de pluie, ce qui a modifié des programmations d'évènements parfois et certainement redistribué les cartes en matière de récolte pour les viticulteurs de la commune et de la région en général. Les vendanges sont achevées et dans quelques temps, nous pourrons apprécier le travail mené dans les chais mais je ne doute pas que ce millésime 2022 sera excellent.

Déjà en automne, il semble que l'été indien se prolonge ... dérèglement climatique ou exception météorologique, nous devons nous adapter quelques soient nos idées sur le sujet, notamment en matière d'économie d'énergie à venir pour des raisons environnementales et économiques. Les pénuries annoncées et les surcoûts déjà enregistrés nous ont amenés à faire réaliser des travaux importants en matière de rénovation énergétique dans les bâtiments de l'école où les huisseries ont été changées et une grande partie de l'isolation et des toitures refaites durant l'été. D'autres projets sont en cours d'étude pour toujours avancer dans ce sens, et grâce à l'effort collectif d'économie par des gestes quotidiens de bon sens, nous atteindrons nos objectifs de maintien des coûts à défaut de réelles diminutions.

Septembre, c'est aussi synonyme de rentrée scolaire avec l'accueil le 1er septembre de 67 enfants entourés de la même équipe enseignante que l'an passé sous la direction de Mme Brusadelli.

C'est aussi la reprise ... enfin ... des activités associatives dans des conditions normales post covid. J'invite les habitants de la commune en particulier et/ou de l'extérieur à se rapprocher des Présidents d'association pour prendre des renseignements sur les activités proposées, adhérer le cas échéant afin de reprendre la dynamique d'avant covid. Cet épisode malheureux y a mis un coup de frein et il est temps de nous retrouver autour d'activités ludiques, sportives et culturelles pour partager des moments de convivialité.

Dans quelques semaines, l'hiver sonnera à nos portes... les fêtes de fin d'année viendront clôturer cette année 2022 et nous accueillerons 2023 plein d'espoir de renouveau. Après 3 ans de privation, la dernière ayant eu lieu en janvier 2020, nous espérons pouvoir réunir la population autour de la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité début janvier 2023. Nous y présenterons l'ensemble du conseil municipal et déroulerons les principales actions et réalisations menées depuis le début du mandat avant de partager notre cocktail de l'amitié tout en allant à votre rencontre et en étant à votre écoute.

A très bientôt

Jean-Robert DUHET, Maire

15/10/22

Mairie : 1 rue du 8 mai – 33340 BEGADAN – Téléphone : 05 56 41 50 15 – Télécopie : 05 56 41 56 98
Email : mairie.begadan@wanadoo.fr Site internet : www.mairie-begadan.jimdo.com

Extrait de la Séance du 13/04/2022 :

Vote du taux d'imposition des taxes directes locales pour 2022 :la commune ne peut désormais délibérer que sur les taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties.
Le conseil décide de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2021.
Les taux sont donc les suivants : 35,54% sur les propriétés bâties et 35,60% sur les propriétés non bâties.

Programme de voirie communale :le conseil approuve la proposition de M. le Maire de déposer un dossier de subvention auprès du Conseil départemental de la Gironde au titre du Fonds Départemental d'Aide à l'Equipement des Communes pour financer 50% des travaux de réfection de la rue du Bégadanet.

Fonds de concours de la communauté de Communes Médoc Cœur de Presqu'île :M. le maire indique qu'en date du 4 avril 2022, le Conseil Communautaire de la CDC Médoc Cœur de Presqu'île a attribué un fonds de concours de 21 500€ pour le projet de restauration de la Chapelle en columbarium et la réalisation d'un jardin du souvenir.

Tirage au sort pour les jurés d'assises pour l'année 2023 :il est procédé au tirage au sort de deux électeurs sur la liste électorale en vue de l'établissement de la liste préparatoire annuelle du Jury Criminel pour l'année 2023.

Extrait de la Séance du 18/05/2022 :

Procédure d'incorporation de parcelles présumées sans maître sur le territoire de Bégadan :les relevés de compte de propriété établis par les services cadastraux font apparaître diverses parcelles comme n'ayant pas de propriétaire connu. Le conseil municipal autorise M. le Maire à faire les démarches nécessaires pour ouvrir une procédure visant à vérifier la vacance des parcelles présumées sans maître.

Création d'emplois : M. le Maire informe les membres du conseil que le Centre de Gestion de la Gironde a fait parvenir un tableau répertoriant les agents remplissant les conditions pour bénéficier d'un avancement de grade : le conseil décide la création d'un emploi de maîtrise principal à compter du 1er juin, d'un emploi d'agent social principal 1ère classe à compter du 1er septembre et rejette la création d'un poste d'adjoint technique principal 2ème classe.

Extrait de la Séance du 29/06/2022 :

Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité : considérant qu'en raison d'un surcroît de travail dans le service technique (espaces verts et voirie) pour la période du 05/07/2022 au 04/01/2023, le conseil accepte la création d'un emploi non permanent d'un agent technique territorial à temps complet.

Cantine scolaire – Tarifs 2022/2023 : après délibération, le conseil décide à l'unanimité d'appliquer le tarif de 2,80€ le repas enfant et 3,30€ le repas adulte.

Incorporation d'un bien sans maître dans le domaine communal : M. le Maire informe le conseil que le propriétaire de la parcelle E793 de 85ca ne s'est pas fait connaître dans le délai légal imparti. Le Conseil exerce ses droits et décide d'acquérir le bien dans les conditions prévues par les textes en vigueur.

Ecole : les menuiseries et les toitures des classes seront changées. Le parc informatique sera renouvelé ainsi que les tapis de la salle de motricité. La mairie a offert lors de la kermesse du 24 juin des calculatrices et des diplômes aux élèves de CM2.
Intempéries du 20 et 21 juin 2022 : une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle a été demandée.

Extrait de la Séance du 14/09/2022 :

Restauration scolaire : le Conseil approuve le renouvellement de la convention avec Aquitaine de Restauration pour la gestion et le suivi des commandes des produits alimentaires et l'élaboration des menus par un nutritionniste.

Recensement de la population : le recensement de la population aura lieu du 19 janvier au 18 février 2023. La commune devra recruter deux agents pour assurer la collecte des informations.

Animaux errants : la fourrière de St Germain d'Esteuil arrête son activité. Le Conseil décide d'envoyer un courrier à la CDC pour demander l'organisation d'un service de fourrière pour le captage, le transport et la restitution des animaux errants de la commune.

Rentrée scolaire : la rentrée scolaire a eu lieu le jeudi 1er septembre avec 67 enfants inscrits sur la commune.

Urbanisme : pour l'année 2022, il y a eu 51 certificats d'urbanisme d'information, 3 certificats d'urbanisme d'opération, 4 permis de construire et 14 déclarations préalables de travaux.

Biens vacants : le conseil décide de fixer un prix unique pour la vente de terrains situés en zone non-constructible acquis par la procédure des biens vacants : 5,00€/m2 pour un terrain nu et 10,00€/m2 pour un terrain boisé.

Vidéo-surveillance : le conseil donne un avis favorable pour l'installation d'une caméra suite aux dépôts d'ordures sauvages près des containers à verre Place Roger Mossion.

Places publiques : sur la Place du Foyer rural, le personnel communal va installer des bancs, des poubelles et des galets. Compte-tenu des projets de location et de construction autour de la Place de la Musique, il est nécessaire de créer des places de stationnement. La haie de la Place du Monument aux morts va être retirée.

Associations : six associations étaient présentes au Forum des associations le 3 septembre 2022. Des personnes se sont déplacées et ont été intéressées par leurs activités. Une réunion sera organisée pour désigner l'association organisatrice du loto du Téléthon le 2 décembre 2022.

Personnel communal : M. Serge Martin partira à la retraite le 1er février 2023. Une procédure de recrutement sera engagée prochainement.

À L'ECOLE

Kermesse de fin d'année

L'Association des Parents d'Elèves ainsi que les enseignants de l'école de Bégadan ont donné rendez-vous aux parents des enfants de l'école pour la traditionnelle kermesse de fin d'année le vendredi 24 juin dernier. Le lieu de rendez-vous était moins traditionnel. En effet, la météo peu clémente a obligé l'événement à se dérouler au Foyer Rural. Cela n'a pas empêché les enfants de fournir à leurs proches un spectacle de qualité, avec la complicité de l'équipe enseignante. A la fin du spectacle, M. le maire et le conseil municipal ont distribué aux élèves de CM2, en partance pour le collège, une calculatrice et un diplôme.
Après le goûter, les enfants ont pu s'adonner à des jeux (châteaux gonflables, karts à pédales, balade à dos d'âne, chamboule tout...) organisés par l'APE de Bégadan. Une journée bien remplie pour les parents et les enfants.

Rentrée scolaire 2022

Jeudi 1er septembre, l'équipe enseignante sous la direction de Mme Brusadelli entourée de M. le Maire, son adjointe chargée de l'école et les membres du conseil municipal accueillaient les 67 enfants et leurs parents pour la rentrée scolaire 2022/2023. Après les mots de bienvenue et de réussite, les enfants regagnaient leur classe où les choses sérieuses allaient pouvoir commencer. Après des mois de protocole pour lutter contre le covid19, le restaurant scolaire retrouvait son organisation d'antan ... un plaisir pour les enfants de se retrouver autour de la même table. Joie parfois débordante que Carol Brun, Astrid Rieu et Chloé Morais (remplaçantes d'Agnès Frich et Sonia Lacroix absentes pour arrêt maladie) doivent tenter de canaliser. Des petits rappels à l'ordre sont nécessaires au quotidien pour permettre un service plus respectueux des règles de bonne conduite telles que prévues au règlement intérieur du réfectoire remis aux parents qui l'ont validé.

Accueil périscolaire

L'accueil périscolaire a repris dans les mêmes conditions sous la responsabilité de la communauté de commune Médoc Cœur de Presqu'île sous la direction à Bégadan de Camille Argiles entourée du personnel communal délégué, Valérie Bonnet et Carol Brun. Camille partant en congé de maternité pour quelques mois sera remplacée par Alexandra dès la rentrée des vacances de Toussaint. Un joli programme d'activités est proposé tout au long de l'année en lien avec les saisons et les grands évènements du calendrier.

Sécurité aux abords de l'école

Aux abords d'une école, chacun se doit de décupler son attention et de conduire prudemment, car les enfants peuvent traverser de façon soudaine ou sont invisibles derrière un véhicule.Or il apparait depuis quelques temps que de plus en plus de personnes ; qui le plus souvent sont des parents ! ; arrivent à une vitesse excessive, se garent n'importe comment et n'importe où.Le Conseil Municipal réfléchit à la mise en place d'une signalétique et/ou de traçage au sol afin de sécuriser au maximum les abords de l'école pour le bien des enfants.Mais tout ce qui pourra être mis en œuvre n'aura aucune efficacité sans la prise de conscience de tous. On compte sur vous !

VivreEnsemble

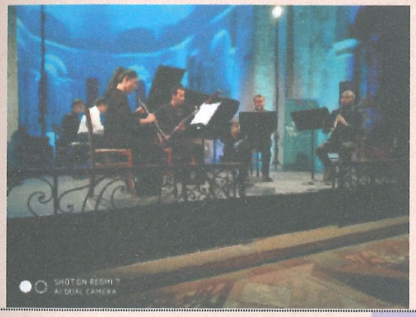

Manifestations Passees

Les Echappées Musicales en Médoc

Le dimanche 24 juillet à 21h l'église Saint-Saturnin de Bégadan affichait complet pour le concert d'ouverture des Échappées Musicales. Après un quatuor pour flûte et trio à cordes, c'est le piano, présent pour la deuxième fois aux Echappées, qui dialogua avec les instruments à cordes puis avec les instruments à vents, dans un programme 100% Mozart. Pour clôturer cette magnifique soirée, un Quintette en Mi bémol pour hautbois, clarinette, basson, cor et piano a ravi l'ensemble de l'auditoire ...Ismaël Margain, piano, Julie Moulin, flûte, Natalia Auli, hautbois ,Bruno Bonansea, clarinette, Vahan Khourdoian, basson, HuguesViallon, cor, Alex Diep, violon, Jean-Baptiste Jourdin, violon ,Audrey Leclercq, alto et Arthur Lamarre, violoncelle furent très chaleureusement applaudis.

Fête de la Saint-Jean

Cette année, la pandémie « derrière » nous, la vie d'avant pouvait reprendre, tout en restant prudents. Plus motivés que jamais, tous les bénévoles ont mis les bouchées doubles pour organiser la fête de la Saint-Jean du 18 au 20 juin. Mais à quelques jours du début des festivités, patatras ! Cette fois, c'est une canicule et une sècheresse exceptionnelles qui ont obligé le Sous-Préfet à prendre un arrêté pour interdire toutes les manifestations. Anéantis par cette mauvaise nouvelle, les membres du Comité des Fêtes de Bégadan décidaient de reporter la fête du 6 au 8 août, avec l'ensemble du programme, loto, concours de pétanque, repas du samedi soir.Le dimanche midi, avant l'apéritif offert par la municipalité, le Comité Départemental des Médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement Associatif a récompensé un grand nombre de bénévoles des associations de Bégadan, saluant leur implication. Pour le midi, outre les huîtres proposées à la buvette, chacun apportait son pique-niqueet le savourait sur les tables mises à disposition. Le soir, des Food-trucks s'installaient pour satisfaire les nombreuses personnes présentes, le tout avec une animation musicale de qualité et appréciée de tous.Toutefois, une petite frustration demeurait. En effet, compte tenu de la sècheresse et des risques d'incendie trop importants, c'est à regret que la décision d'annuler le feu d'artifice fut prise. Ne doutons pas que le Comité des fêtes nous propose ce feu d'artifice ultérieurement.

Fête du 14 juillet

Cette année, la municipalité a décidé de prendre à sa charge l'organisation du pique-nique du 14 juillet au Port de By. Les bénéfices dégagés par la buvette ont été reversés intégralement au budget du CCAS. Rendez-vous était donné aux habitants du village et leurs amis à 19h30 pour un apéritif offert par M. Le Maire et son conseil municipal. Pour conclure la soirée, une sono crachait des tubes d'hier et d'aujourd'hui afin que chacun puisse enflammer la piste de danse. Seul ombre au tableau, la période caniculaire qui n'a pas permis le tir du traditionnel feu d'artifice.

Fête du Port de By

Du 26 au 28 août, la fête du port de By était de retour et a eu comme toujours un franc succès, grâce au dynamisme de l'association et de ses bénévoles qui participent à faire bien vivre ce hameau de charme de notre commune !Elle a débuté par son loto traditionnel le vendredi. Le samedi, une randonnée pédestre était organisée, ainsi qu'une rando VTT, de 12, 30 et 50kms. Un grand vide grenier a eu lieu, des attractions pour les enfants étaient proposées, une buvette... Elle s'est clôturée le dimanche soir par un marché gourmand où les participants avaient trouvé place sur de grandes tablées en bordure d'estuaire, et en bouquet final, un splendide feu d'artifice qui a ravi petits et grands. Du plaisir retrouvé !

Forum des associations

Le samedi 3 septembre marqua le retour du Forum des Associations. En effet, toute la matinée, les associations du village ont accueilli les habitants de Bégadan, dont une large proportion de nouveaux arrivants, pour leur présenter leurs activités : sport, chasse, culture, fête, devoir de mémoire Si ce rendez-vous ne fût pas le succès escompté, dû à la reprise des activités de la période post-COVID, il est intéressant de noter l'engouement des nouveaux arrivants pour la vie associative du village.

Manifestations à Venir

Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie du 11 novembre prochain, date anniversaire de l'armistice de la première guerre mondiale, et l'hommage à tous les soldats morts pour la France, se déroulera en public à 11h, en présence de l'Union Locale des Anciens Combattants, M. le Maire et le conseil municipal. La population est invitée à cette cérémonie et au vin d'honneur qui suivra.

Téléthon 2022

Les 2 et 3 décembre prochains, Kev Adams sera le parrain du Téléthon 2022. L'humoriste et comédien s'engage aux côtés des chercheurs, des familles et des milliers de bénévoles mobilisés partout en France et à l'étranger dans le combat contre les maladies rares. A notre échelle, c'est le Comité des Fêtes de Bégadan qui reprend l'organisation du loto annuel le **vendredi 2 décembre à 19h00** au Foyer rural. Venez nombreux soutenir l'action, jouer et gagner des lots offerts par de généreux donateurs. Les bénéfices seront intégralement reversés à l'association AFM Téléthon.

Vœux de la municipalité

Enfin, après 2 ans d'absence, M. le maire et tout le conseil municipal de Bégadan ont le plaisir de vous convier aux Vœux de la municipalité **le samedi 7 janvier 2023 à 18h30**.Au programme, présentation officielle du nouveau conseil, bilan de l'activité municipale depuis la dernière édition et bien sûr le cocktail de l'amitié.

Actualites

Vitesse excessive

Une grande majorité des automobilistes respecte assez bien les règlementations du code de la route et notamment de vitesse dans le bourg de Bégadan et ses villages.Cependant des automobilistes continuent à rouler toujours plus vite, réaliser des dépassements sur ligne continue et mettre en danger la vie d'autrui soit ... une vraie philosophie. Si ces personnes se sentent une âme de pilote, rappelons-leur qu'il existe des circuits, ou des rallyes pour satisfaire leurs besoins de sensations fortes, mais sur la route, ils ne sont pas seuls, donc les règlementations sont pour tout le monde !Le respect mutuel est aussi un acte citoyen.

Interdiction dépôt d'ordures aux conteneurs

Nous vous rappelons qu'il est interdit de jeter ou d'abandonner des déchets dans la rue (voie publique ou privée). De même, il est interdit de déposer ses déchets sans respecter les règles de collecte. Les conteneurs à verres sont exclusivement destinés à la collecte du verre, et les déchets ne doivent pas être déposés à leurs pieds. Il en est de même pour les conteneurs à vêtements et chaussures. Tout le reste est à amener directement en déchetterie, ou à la recyclerie. Ne pas respecter ces consignes, c'est commettre une infraction et s'exposer à une amende. Des caméras ont été positionnées sur les conteneurs de la place de la Mairie, afin de dissuader les dépôts sauvages. Ensemble, respectons notre environnement, notre village.

Projet de diminution de l'éclairage public

Suite à l'enquête concernant le projet d'extinction de l'éclairage public à certaines heures de la nuit, la municipalité a enclenché les démarches dans ce sens. Tout d'abord, il faut obtenir l'autorisation du département et de la préfecture. Ensuite, pour couper l'éclairage à certaines heures de la nuit, il faut investir dans l'installation d'horloges sur le réseau d'éclairage public. Par contre, il sera nécessaire de laisser éclairer les lieux où la vidéosurveillance est en place (autour de la mairie et du foyer rural essentiellement). Il est important cependant de noter que cette démarche est purement écologique, et non économique. En effet, le système de facturation au forfait dont nous bénéficions resteplus avantageux par rapport à une facturation au réel.

Pratique

Poissonnier

Chaque mardi, à partir du 8 novembre de 7h15 à 12h un poissonnier sera présent sur la place Roger Mossion derrière la mairie. Il devrait être rejoint par un camion de plats cuisinés à emporter aux jours et heures préciser ultérieurement.

Calendrier des lotos

Dimanche 6 novembre : Loto organisé par l'ACCA
Dimanche 13 novembre : Loto organisé par la Gym
Dimanche 20 novembre : Loto organisé par le CCAS
Dimanche 27 novembre : Loto organisé par le Foyer Rural
Dimanche 4 décembre : Loto organisé par le Comité des Fêtes de Port de By
Dimanche 11 décembre : Loto organisé par l'association des Parents d'élèves
Dimanche 18 décembre : Loto organisé par le Comité des Fêtes de Bégadan

PROCHAINE PARUTION FEVRIER 2023 **Ne pas jeter sur la voie publique**

Impression Scop Pub Adhésive 05 56 09 62 00